

Mémoire Consultation publique de l'Aéroport Saint-Hubert Présenté par Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert À monsieur Denis Trudel, député fédéral du comté de LongueuilSaint-Hubert Le 13 mai 2022

Le député fédéral du Bloc Québécois, monsieur Denis Trudel a invité la population à participer à une consultation pour recueillir les commentaires et les préoccupations, du milieu économique, du milieu institutionnel, des utilisateurs de l'aéroport et de toutes les parties intéressées ou concernées par le développement de l'aéroport. Cette consultation est intitulée : « *De la gestion du bruit au développement* ». Elle est prévue à Longueuil du 25 au 28 mai 2022.

Monsieur Trudel, pour la tenue de cette consultation, vous déclarez que les élus du Bloc Québécois exigent l'acceptabilité sociale du plan de développement avant d'appuyer le projet. Nous espérons que pour vous l'acceptabilité sociale fait une large place à la protection de l'environnement et à la qualité de vie des citoyens que vous représentez.

Qui nous sommes?

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert (RESL) est un organisme reconnu, créé il y 6 ans, qui rassemble des personnes, bénévoles, de tous les horizons, de tous les profils et de tous les métiers, qui partagent le même intérêt et les mêmes inquiétudes pour le présent et l'avenir des gens et de l'environnement.

Le RESL mobilise ses membres et sympathisants pour adopter un mode de vie durable, pour mettre en œuvre avec nos voisins des solutions locales aux problèmes environnementaux et faire de Saint-Lambert une ville reconnue pour son engagement écologique.

Le RESL rassemble tous les acteurs de la vie lambertoise qui veulent contribuer à ce mouvement : entreprises, commerces, professionnels, écoles, organismes communautaires, etc.

Le RESL est un participant actif du projet Saint-Lambert 2035 par le dépôt d'un mémoire étoffé, par son suivi de la confection du plan d'urbanisme. Il participe aussi au développement du plan de mobilité durable et occupe un siège au comité de l'environnement et de développement durable.

Le RESL collabore, entre autres, avec l'administration municipale, le conseil de ville, la Société d'horticulture de Saint-Lambert, l'Entreclef et il est membre du Conseil en environnement de la Montérégie (CRE).

Le Plan de développement de l'aéroport Montréal-Saint-Hubert

Ce que nous savons du plan de développement est sommaire. Il a pour source une entrevue dirigée du président de DASH-L à la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, le 13 avril 2021 par webinaire et un communiqué de presse a été diffusé le 22 juin 2021 par DASH-L.

C'est un projet énoncé sans consultation des citoyens ayant pour objectif ultime de développer économiquement l'aéroport de Saint-Hubert devant générer :

- Des Retombées économiques régionales : 1 million de passagers/an (soit 3% de ce que projeté pour l'aéroport Montréal-Trudeau en 2030) et 1 milliards de retombées économiques/an;
- La Création de 5000 emplois permanents;
- L'ajout de plusieurs dizaines de vols de plus par semaine.

Votre consultation nous apparaît être parsemée d'inconnus, entre autres :

- Quel est le mandat donné par la ville de Longueuil à DASH-L?
- Quelles sont les fonctions de la DG ou du DG de cet OBNL?
- Quel est le projet 2022 de développement de DASH-L?
- Y a-t-il des écrits 2022 disponibles?

Pourquoi nous intervenons dans cette consultation?

Les membres du Réseau sont très impliqué(e)s dans le développement durable et ses impacts positifs sur les changements climatiques. Ils veulent promouvoir la consommation responsable, l'agriculture urbaine, la biodiversité, la mobilité durable, l'implication des jeunes et la diminution des gaz à effet de serre (GES).

Ainsi le RESL a pris connaissance du rapport récent du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), lequel prie les décideurs du monde entier de diminuer drastiquement nos émissions de GES afin de tenter de maîtriser l'augmentation des conséquences désastreuses des changements climatiques en cours et causés directement par ceux-ci. Il faut d'urgence aller vers une diminution importante de notre consommation d'hydrocarbure. Il va de soi qu'ajouter plusieurs dizaines de vols par semaine va à l'encontre directe de cette sommation.

CONCLUSION

Les GES, la pollution de l'air, la pollution par le bruit et le réchauffement climatique amènent le RESL à revendiquer la protection de l'environnement, la santé humaine et à partager ses préoccupations intergénérationnelles. Le Réseau demande d'éviter le traditionnel « on verra » et d'appliquer un agir responsable par l'adoption d'une vision globale sur le sens qui doit être donné à l'intérêt général.

Le RESL est convaincu que cette consultation, sans texte écrit, sur le développement de l'aéroport provoque une absence d'information rigoureuse sur ce que veut DASH-L et l'importance que DASH-L voue à la protection de l'environnement, la diminution des GES, le bien-être et la santé de la population.

Sans un véritable dialogue sur ces éléments indissociables et un partage véritable des intentions de diminuer les impacts négatifs présents et futurs sur l'environnement et ses conséquences pour la population, le RESL demande qu'un moratoire soit déclaré à tout développement de l'aéroport de Saint-Hubert, et ce, tant aussi longtemps que les avantages environnementaux et économiques d'un tel développement ne seront pas connus et basés sur des études fiables.

Nous voulons un environnement sain pour nous, nos enfants et petits-enfants et porteur d'un bien-être et d'une santé meilleures, gage de sécurité et de développement pour toutes et tous. Si l'aéroport de Saint-Hubert doit se développer, la population doit être partie prenante à ce projet de société meilleure.

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert

coordination@reseauecocitoyen.org

Hugues Létourneau 450-465-8712 Carole Sicard Saint-Lambert, 13 mai 2022